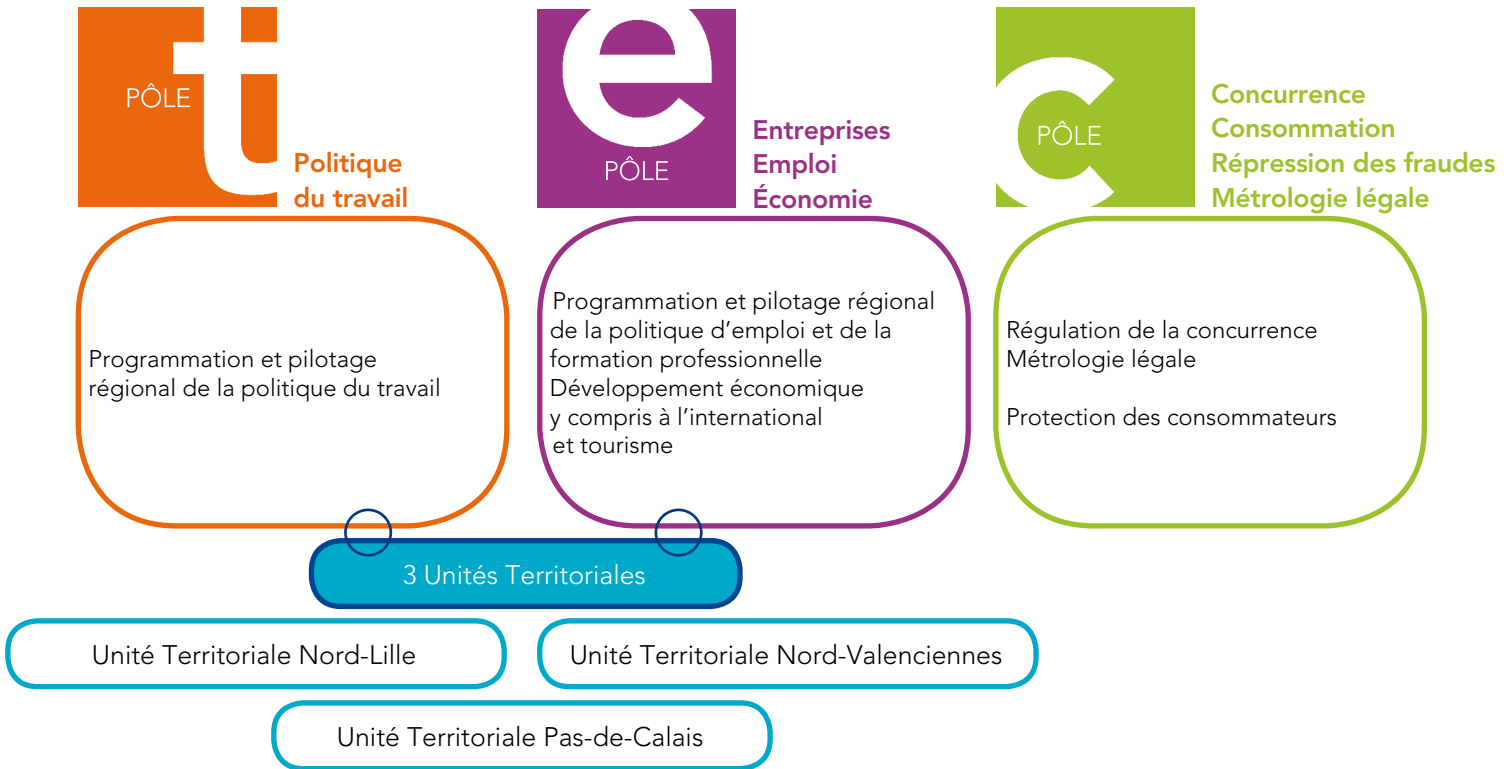




LE DOSSIER DE CONJONCTURE NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin
JUIN 2012

Trois pôles pour améliorer la lisibilité de l'action publique



LE DOSSIER DE CONJONCTURE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin juin 2012

Les Synthèses de la Direccte • n°17 • novembre 2012

ISSN 2115-8452

Direction de la publication : Annaïck LAURENT

Coordination du dossier : Bruno CLÉMENT-ZIZA, Juliette CULOT

Ont collaboré :

- pour le commerce extérieur : Samuel LEFEBVRE
- pour les tensions sur le marché du travail et les mouvements de main d'œuvre : Patrick MICHALIK

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

La situation économique continue à se dégrader dans la région au 2^e trimestre 2012, affectant à la fois l'emploi et le marché du travail. Néanmoins, cette évolution paraît souvent plus favorable qu'au niveau national.

La région continue à perdre des emplois pour le 4^e trimestre consécutif (-0,1 %). Cette baisse ne repose que sur une chute de l'intérim de -3,9 %. Une telle dégradation de l'intérim ne s'était pas produite en région depuis le 1^{er} trimestre 2009.

Les suppressions d'emplois permanents et temporaires ont affecté l'industrie (-0,8 %) et plus encore la construction (-1,5 %). Sur un an, seuls les services marchands restent dynamiques, limitant la baisse de l'emploi régional.

Dans les établissements de plus de 10 salariés, le taux d'embauche se maintient à son plus haut niveau en raison d'un recours historiquement élevé aux CDD. Le taux de sortie reste stable à un très haut niveau du fait d'un nombre élevé de CDD arrivés à terme.

Après une nouvelle hausse du nombre de demandeurs d'emploi concentrée en mai et juin, 341 800 personnes sont désormais inscrites à Pôle emploi, un niveau inégalé dans le Nord - Pas-de-Calais. La dégradation trimestrielle et annuelle est davantage contenue qu'en France métropolitaine. La construction est le secteur le plus affecté par la hausse de la demande d'emploi.

Le chômage des jeunes et de longue durée s'aggrave de respectivement +1,1 % et +1,5 %.

Les sorties de Pôle emploi s'accroissent ce trimestre, mais les désinscriptions pour reprise d'emploi ne sont en hausse que de +0,4 %. Les entrées ralentissent, marquées par une hausse annuelle de +17,9 % des inscriptions suite à un licenciement économique.

De janvier à juin, le nombre de licenciements économiques notifiés à la Direccte est en hausse sur un an. Cette situation, en apparence plus dégradée, résulte notamment du plan social de Sea France survenu début 2012.

Entre une hausse de la demande d'emploi et une diminution des offres d'emploi collectées, les tensions sur le marché du travail continuent de baisser ce trimestre. La contraction est particulièrement importante dans les métiers de l'industrie.

Comme en France, le taux de chômage est en hausse de +0,1 point et touche 13,2 % de la population active régionale.

La reprise des exportations constatée au cours des deux derniers trimestres s'est interrompue. Elles baissent notamment vers l'Union Européenne, destination de 76 % des exportations régionales, et les grands pays émergents, à l'exception de l'Inde.

Les créations d'entreprises progressent de +2,9 % au 1^{er} semestre, un rythme plus soutenu qu'en France métropolitaine. Mais ce dynamisme ne concerne que les auto-entrepreneurs. Parallèlement, les défaillances seraient en hausse de +4 % entre le 2^e trimestre 2011 et 2012.

INTERVENTION PUBLIQUE

Le Service Public de l'Emploi, mobilisé autour du préfet de Région, coordonne les outils de la politique d'emploi pour aider les demandeurs d'emploi de longue durée à se repositionner sur le marché du travail, accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et soutenir les salariés victimes de restructuration.

Depuis janvier, 26 750 contrats aidés ont été signés par des personnes en difficultés sur le marché du travail : jeunes, allocataires de minima sociaux et demandeurs d'emploi de longue durée, principaux bénéficiaires. Fin juin, 32 000 salariés étaient employés en contrat aidé dans le Nord - Pas-de-Calais.

Au 1^{er} semestre 2012, Pôle emploi a maintenu un effort soutenu pour organiser 9 078 entrées en formation au profit des demandeurs d'emploi, soit une hausse de +75 % par rapport à 2011.

Au 2^e trimestre 2012, 66 500 jeunes ont été en relation avec leur mission locale, dont 69 % ne possédaient pas de diplôme supérieur au BEP-CAP. Ces jeunes peu ou pas qualifiés sont au cœur de l'action des missions locales.

Depuis janvier, 8 000 jeunes ont profité d'un contrat d'insertion dans la vie sociale. Parmi eux, 39 % bénéficiaient d'un accompagnement renforcé par un référent unique.

Fin juin, 7 640 contrats en alternance ont été signés dans la région, en baisse de -11 % par rapport à la même période en 2011. Le ralentissement porte davantage sur les contrats d'apprentissage que sur les contrats de professionnalisation.

Depuis janvier, 3 740 personnes sont accompagnées après leur licenciement économique, essentiellement à l'aide d'un Contrat de Sécurisation Professionnelle.

Les contrats d'accompagnement connaissent une hausse particulièrement importante en ce début d'année (+27 % sur un an), se rapprochant des niveaux atteints en 2009, au cœur de la crise.

Baisse générale des échanges commerciaux de la région au cours du 2^e trimestre 2012

La reprise des exportations régionales constatée au cours des deux derniers trimestres (respectivement +4,6 % et +4,8 %) s'est interrompue au 2^e trimestre 2012 avec une baisse des exportations de -1,0 % qui s'établissent désormais à 8,4 milliards d'EUR.

Dans le même période, les exportations au niveau national ont augmenté de +0,8 %.

Après la forte augmentation constatée au cours du 1^{er} trimestre 2012 (+10,4 %), les importations régionales sont en baisse de -7,7 % au cours de ce dernier trimestre à 9,6 milliards d'EUR.

Elles demeurent toutefois légèrement supérieures aux résultats des 3^e et 4^e trimestres 2011.

À l'échelle nationale, les importations ont augmenté de +1,0 % au cours du 2^e trimestre 2012.

Tableau 1

Cette importante baisse des importations contribue à un resserrement du déficit commercial régional qui s'établit à 1,2 milliard d'EUR au 2^e trimestre 2012 contre 1,95 milliard d'EUR au trimestre précédent. Graphique 1

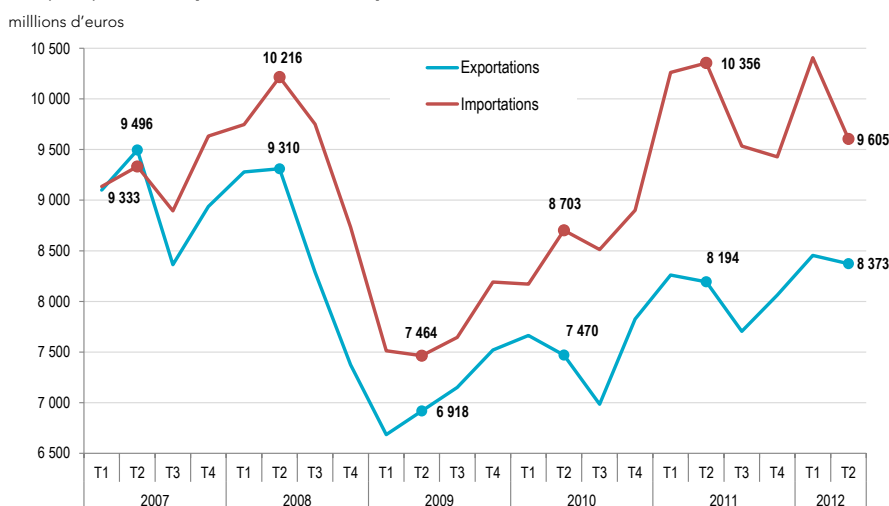
Tableau 1 • Importations et exportations

Unité : milliard d'EUR

	2010	2011	Variation annuelle 2010 / 2011	1T2012	2T2012	Variation trimestrielle 1T2012 / 2T2012
Exportations	29,9	32,2	+7,6 %	8,5	8,4	-1,0 %
Importations	34,3	39,6	+15,4 %	10,4	9,6	-7,7 %

Source : Douanes

Graphique 1 • Importations et exportations



Source : Douanes

Le département du Nord représente 70 % des exportations et 74 % des importations régionales contre 30 % et 26 % pour le Pas-de-Calais.

Les exportations régionales vers les pays émergents continuent de baisser

Au cours du 2^e trimestre 2012, l'Union européenne a représenté

76 % des exportations régionales. Près de 60 % d'entre elles concernent cinq pays : la Belgique (25 %), l'Allemagne (14 %), le Royaume-Uni (8 %), l'Italie (6 %) et l'Espagne (5 %). Tableau 2

À l'exception des États-Unis, 9 des 10 premiers clients de la région sont européens.

Au cours du 2^e trimestre 2012, les exportations régionales ont augmenté vers l'Europe hors UE (+4,5 %) et le Poche et Moyen Orient (+42 %), mais ont baissé vers l'Union Européenne (-1,2 %), l'Afrique (-0,6 %), l'Amérique (-3,5 %) et l'Asie (-0,9 %).

À l'exception des exportations vers l'Inde qui ont augmenté de +15 %, les exportations vers les grands pays émergents ont chuté de -12 % vers la Russie, de -10 % vers le Brésil et de -5 % vers la Chine.

Les principaux pays fournisseurs de la région proviennent pour 67 % de l'Union Européenne et principalement de Belgique (16 %), d'Allemagne (13 %), des Pays-Bas

Tableau 2 • Exportations par pays partenaire

Unité : million d'EUR

	2T2012	Poids dans les exportations régionales au 2T2012	Variation du cumul en années civiles	Variation trimestrielle 1T2012 / 2T2012
1 Belgique	2 078	25 %	+20,8 %	+1,6 %
2 Allemagne	1 141	14 %	-1,8 %	-3,0 %
3 Royaume-Uni	630	8 %	-11,0 %	+2,6 %
4 Italie	532	6 %	-4,5 %	-10,5 %
5 Pays-Bas	479	6 %	+5,1 %	+8,5 %
6 Espagne	456	5 %	-15,1 %	-3,7 %
7 États-Unis	275	3 %	+32,8 %	+1,8 %
8 Suède	274	3 %	-9,1 %	-11,2 %
9 Pologne	162	2 %	-2,4 %	-9,7 %
10 Suisse	129	2 %	-3,4 %	+0,2 %
11 Turquie	120	1 %	-17,5 %	+9,6 %
12 Chine	113	1 %	-1,0 %	-4,8 %
13 Russie	105	1 %	-19,7 %	-11,9 %
14 Iran	86	1 %	+127,1 %	+484,6 %
15 Slovaquie	83	1 %	+2,5 %	+1,3 %
16 Arabie Séoudite	77	1 %	+51,0 %	-4,6 %
17 Autriche	70	1 %	-0,2 %	-4,5 %
18 Maroc	70	1 %	-0,8 %	-8,3 %
19 Portugal	66	1 %	-14,1 %	+15,0 %
20 Danemark	65	1 %	+21,1 %	+22,7 %

Source : Douanes

(6 %), du Royaume-Uni (5 %) et d'Italie (5 %).

La Chine, 3^e fournisseur de la région, maintient ses parts de marché et représente 9 % des importations du Nord - Pas-de-Calais au cours du 2^e trimestre 2012.

L'Asie et l'Amérique sont à l'origine de 18 % et 10 % des importations régionales.

Le solde de la région est fortement déficitaire avec ces deux zones : -1,26 milliard d'EUR avec l'Asie et -548 millions d'EUR avec l'Amérique.

Concentration des exportations sur quelques secteurs phares

Les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier restent très largement en tête des produits exportés et affichent au 2^e trimestre une progression de +5 %.

Parmi les principaux produits exportés par la région, la plus forte progression sur ce dernier trimestre est réalisée par les déchets industriels (+14,5 %).

Les produits alimentaires divers, les machines et équipements d'usage général, les parfums, cosmétiques et produits d'entretien, les boissons, les hydrocarbures naturels connaissent également une augmentation de leurs exportations.

À l'inverse, les produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique, les produits de la construction automobile, les articles d'habillement, les métaux non ferreux, les équipements pour automobiles, les produits de la culture et de l'élevage sont en baisse par rapport aux résultats du 1^{er} trimestre 2012.

Sur le 2^e trimestre 2012, les exportations du Nord - Pas-de-Calais sont restées concentrées sur quelques grands secteurs d'activités : produits sidérurgiques et de première transformation de

Tableau 3 • Exportations par produit

	Unité : milliard d'EUR		
	1T2012	2T2012	Variation trimestrielle 1T2012 / 2T2012
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,5	1,6	↑ +2,5 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,3	1,3	↓ -2,6 %
C4 - Matériels de transport	1,3	1,2	↓ -7,2 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,1	1,2	↑ +8,5 %
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	0,7	0,7	↓ -9,1 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,6	0,6	↓ -2,1 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,5	0,5	↑ +0,4 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,4	0,4	↑ +0,7 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,3	0,3	↓ -12,8 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,2	0,2	↑ +16,7 %
CC - Bois, papier et carton	0,2	0,2	↑ +5,0 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,1	0,1	↓ -3,3 %
Total	8,5	8,4	↓ -1,0 %

Source : Douanes

Tableau 4 • Importations par produit

	Unité : milliard d'EUR		
	1T2012	2T2012	Variation trimestrielle 1T2012 / 2T2012
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	1,3	1,2	↓ -6,2 %
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,2	1,2	↓ -3,2 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	1,0	1,0	↓ -0,9 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,0	1,0	↑ +0,5 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,0	0,9	↓ -9,6 %
C4 - Matériels de transport	0,9	0,9	↓ -4,3 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	1,0	0,8	↓ -24,3 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,7	0,7	↓ -1,0 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,7	0,6	↓ -4,3 %
CC - Bois, papier et carton	0,4	0,4	↑ +0,0 %
CM - Produits manufacturés divers	0,3	0,3	↑ +1,3 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,3	0,3	↓ -16,4 %
Total	10,4	9,6	↓ -7,7 %

Source : Douanes

l'acier (14 %), produits de la construction automobile (11 %), produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique (10 %) et les produits pharmaceutiques (5 %).

Tableau 3

Baisse générale des importations

Les produits pétroliers raffinés et coke, les articles d'habillement, les produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique, les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier, les machines et équipements d'usage général, les produits de la construction automobile et les

équipements pour automobiles, les métaux non ferreux et minerais métalliques constituent les principaux produits d'importations de la région Nord - Pas-de-Calais au cours du 2^e trimestre 2012.

Tous ont vu leurs importations baisser au cours de ce dernier trimestre.

Les baisses les plus notables concernent les produits pharmaceutiques (-46 %), les produits de la culture et de l'élevage (-26 %) ou encore les produits raffinés et coke (-24 %).

Tableau 4

Sur un an, un rythme de création d'entreprises plus soutenu dans le Nord - Pas-de-Calais qu'en France

Fin juin 2012, 12 728 entreprises sont apparues dans le Nord - Pas-de-Calais. Sur un an, le rythme de création reste plus soutenu dans la région (+2,9 %) qu'en moyenne nationale (+1,4 %).

Tableau 5

Le Nord - Pas-de-Calais est la 5^e région française en termes de créations d'entreprises après les Pays de la Loire, la Franche-Comté, la région Midi-Pyrénées et la Bretagne. [Carte 1](#)

Les auto-entrepreneurs poursuivent leur dynamisme en créant 7 574 entreprises depuis janvier, soit une hausse de +7,9 % sur un an.

Graphique 2

Cette évolution suit la tendance nationale de +7,8 %.

Dans le Nord - Pas-de-Calais, 60 % des nouvelles entreprises régionales ont été créées sous ce statut contre 56 % en France.

À l'inverse, les créations hors auto-entrepreneurs connaissent un recul de -3,6 % entre les six premiers mois de l'année 2011 et 2012. En France, cette baisse atteint -5,7 % sur la même période.

Fin juillet, 5 154 immatriculations ont été enregistrées, hors auto-entrepreneurs.

Au 2^e trimestre 2012, les défaillances touchant les entreprises régionales seraient en hausse de +4 % par rapport au 2^e trimestre 2011 alors qu'elles étaient en baisse depuis le 3^e trimestre 2010. À l'inverse, les défaillances seraient moins nombreuses à l'échelle nationale (-4,7 %).

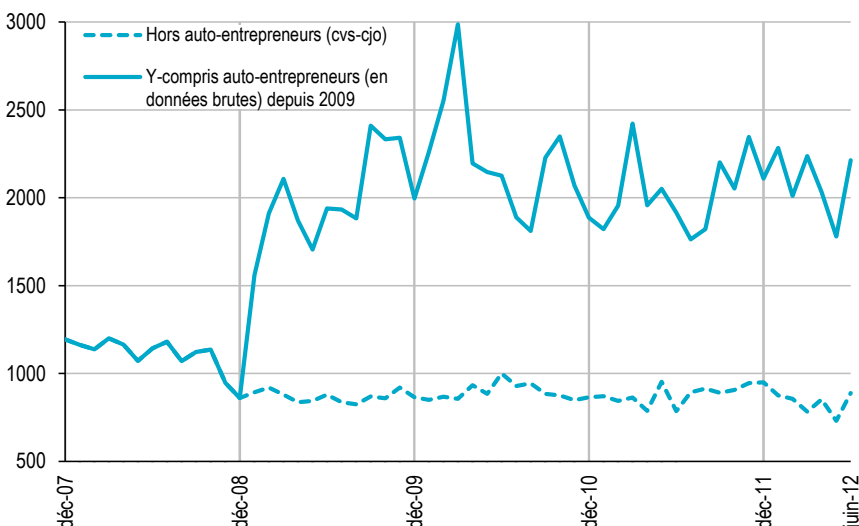
Seuls les services aux particuliers et la construction connaîtraient une baisse significative des défaillances, bien que la construction subisse la plus forte densité de défaillances tous secteurs confondus (source : observatoire des défaillances d'entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie régionale, données altares)^[1].

Tableau 5 • Créations d'entreprises (données brutes)

	2010	2011	Cumul année civile		
			Fin juin 2012	Variation annuelle	Part de la région en France
Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs	10 776	10 615	5 154	-3,6 %	4,0 %
Créations d'auto-entrepreneurs	15 764	13 812	7 574	+7,9 %	4,6 %
Créations totales	26 540	24 427	12 728	+2,9 %	4,3 %
Part des auto-entrepreneurs	59 %	57 %	60 %		

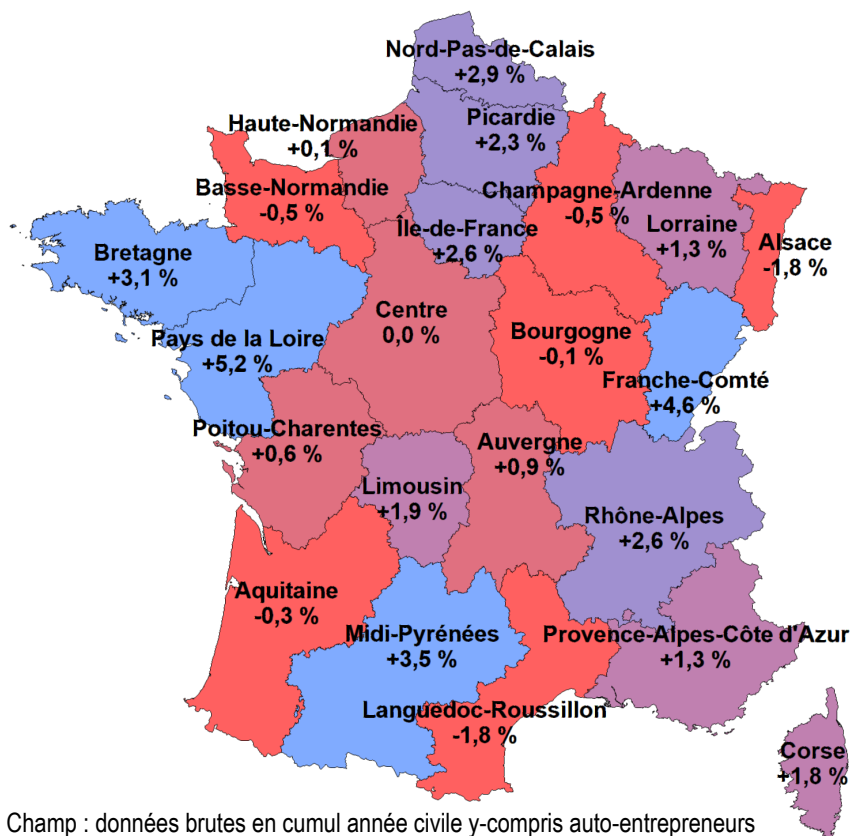
Source : Sirene - Insee

Graphique 2 • Créations d'entreprises



Source : Sirene - Insee Traitement des cvs-cjo : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Carte 1 • Variation annuelle des créations d'entreprises par région



Champ : données brutes en cumul année civile y-compris auto-entrepreneurs
Source : Sirene - Insee

Des destructions d'emploi liées uniquement à l'effondrement de l'intérim

En plus des 100 000 emplois non salariés, la région compte 1,4 million d'emplois salariés. Ces emplois sont présents pour 22 % dans la fonction publique, 12 % dans les services non marchands (éducation, santé, action sociale), 1 % dans l'agriculture et 65 % dans le secteur concurrentiel. Ce secteur, suivi en conjoncture, regroupe les emplois salariés de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands, soit au total 878 900 emplois en région fin juin 2012, représentant 5,6 % de l'emploi national.

Un an de perte d'emploi

Le Nord - Pas-de-Calais n'a créé aucun emploi pour le 4^e trimestre consécutif. Les pertes se poursuivent, au même rythme que le trimestre précédent (-0,1 %). La même évolution s'observe au niveau national, la France renouant avec les suppressions d'emploi après un 1^{er} trimestre 2012 de création.

Graphique 3

Sur un trimestre, 500 emplois ont été détruits dans les secteurs concurrentiels de la région.

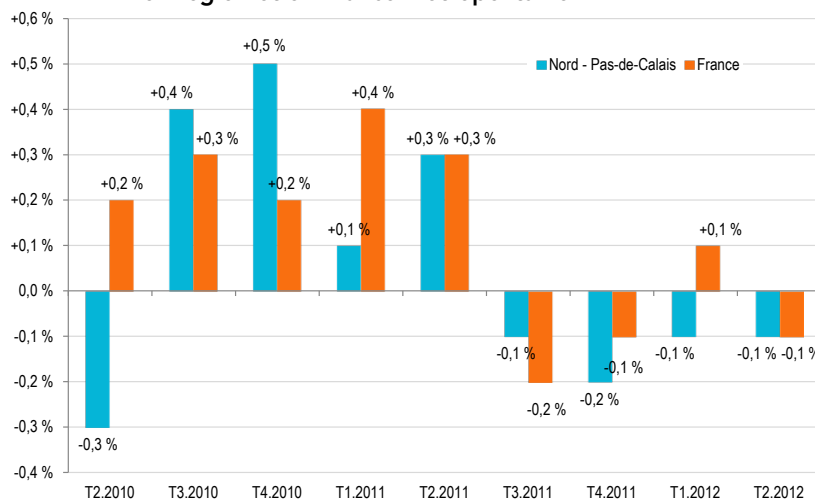
Le volume de pertes se ralentit mais l'économie paraît loin des 2 600 emplois créés à la même période en 2011.

Néanmoins, les destructions apparaissent limitées par rapport aux autres régions françaises.

Seules cinq régions sont parvenues à créer de l'emploi ce trimestre, aux premiers rangs desquelles la Corse, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur puis l'Île-de-France.

En comptant l'intérim, les suppressions d'emploi ont été opérées dans l'industrie (-0,8 %) et plus encore dans la construction (-1,5 %) après un premier trimestre particulièrement dynamique.

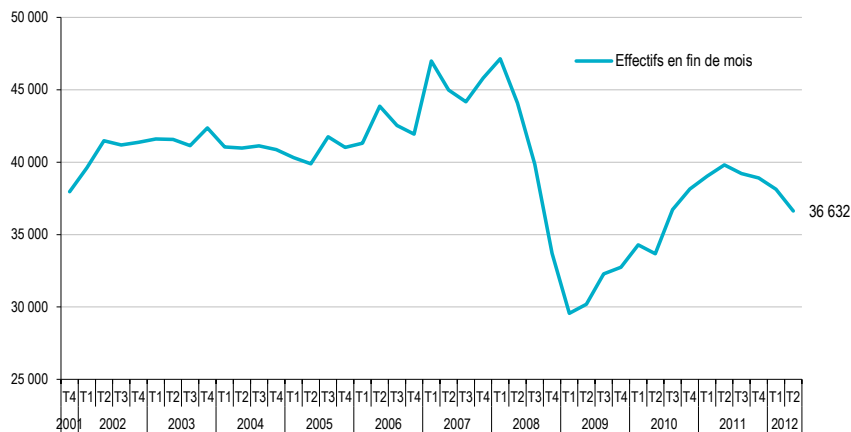
Graphique 3 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié en région et en France métropolitaine



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 4 • Emploi intérimaire



Des postes ont été créés dans le commerce (+0,2 %) et les services marchands (+0,7 %). Ce dernier secteur est le seul à ne pas perdre de l'emploi sur les six premiers mois de l'année.

Sur un an, le Nord - Pas-de-Calais a perdu 4 400 emplois, à un rythme plus soutenu qu'en France métropolitaine (-0,5 % pour -0,2 % en moyenne).

Depuis janvier 2010, seuls 1 000 emplois sont apparus en région, ne compensant que 3 % des 32 700 emplois détruits au cours de la crise de 2008-2009.

Le recul de l'intérim s'aggrave

En un trimestre, 1 500 emplois d'intérim ont été détruits, non compensés par la création de 1 000

emplois directs dans les secteurs concurrentiels. [Graphique 6](#)

Sur un an, 4 400 emplois ont été supprimés dans la région. Sept emplois perdus sur dix relèvent de l'intérim.

Les entreprises régionales emploient temporairement 36 600 intérimaires pour répondre à leurs besoins. [Graphique 4](#)

L'intérim s'est effondré de -3,9 % ce trimestre. Une telle baisse ne s'était pas produite dans le Nord - Pas-de-Calais depuis le 1^{er} trimestre 2009. En France, le recul de l'intérim s'est limité à -3,3 %.

Seuls les services marchands ont recruté des intérimaires supplémentaires (+1,5 %).

De nombreux postes ont été supprimés dans la construction (-7,4 %) et l'industrie (-5,3 %). Ce

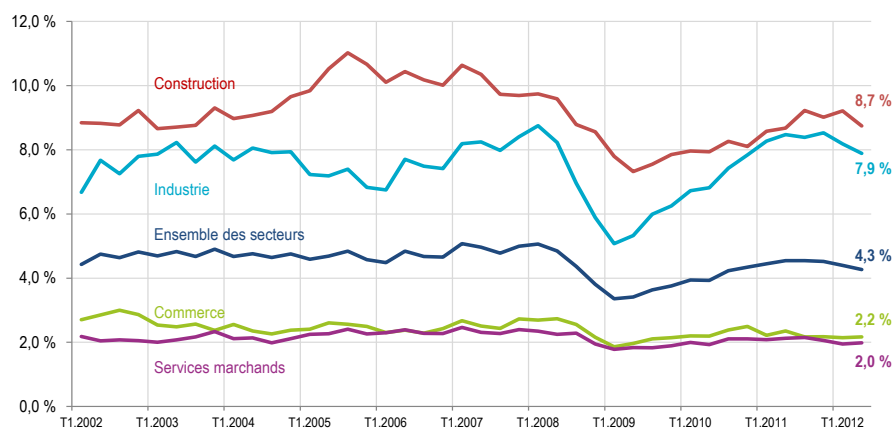
secteur subit les plus lourdes pertes bien que les 1 000 emplois détruits ce trimestre soient encore loin des ordres de grandeur observés au cœur de la crise économique.

Sur un an, la baisse de l'intérim est générale.

Un poste d'intérimaire sur dix a été supprimé dans l'industrie et le commerce.

Limitée dans la construction par les recrutements opérés au 3^e trimestre 2011 et au 1^{er} trimestre 2012, la baisse atteint 7,3 % dans les services marchands.

Graphique 5 • Taux de recours à l'intérim par grand secteur



Champ : secteurs concurrentiels
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Le taux de recours, rapportant le nombre d'intérimaires à l'emploi salarié, a reculé de -0,3 point dans l'industrie et -0,5 point dans la construction tout en restant stable dans le tertiaire. **Graphique 5**

Ce taux n'a augmenté sur un an que dans la construction. Désormais, 8,7 % des salariés de la construction travaillent en intérim.

Le département du Nord résiste mieux que le Pas-de-Calais

Le département du Nord compte 601 700 emplois dans le champ concurrentiel, soit deux tiers des emplois régionaux. **Tableau 6**

L'emploi temporaire poursuit sa chute (-3,2 %) face à un emploi permanent en légère hausse (+0,1 %). Entre ces deux évolutions, l'emploi total reste stable ce trimestre.

Comme en région, les nouveaux postes sont apparus dans le commerce (+0,3 %) et les services marchands (+0,5 %).

Dans l'industrie et la construction, les suppressions de postes d'intérim amplifient les destructions d'emploi direct.

Sur un an, seuls les services marchands augmentent leur nombre d'emplois (+1,1 %).

Sur la même période, l'industrie connaît le plus fort recul avec -1,5 %, soit 2 300 emplois supprimés dans les industries du Nord.

Dans le Pas-de-Calais, 277 200 emplois sont recensés dans le champ concurrentiel, dont 11 700 emplois temporaires.

Les destructions ralentissent ce trimestre, limitant la baisse à -0,2 %

trimestre après -0,5 % au trimestre précédent, notamment suite à la fin d'activité de Sea France.

L'intérim recule (-5,4 %) alors que l'emploi direct se maintient (+0,1 %).

La baisse de l'emploi est générale, à l'exception des services marchands en forte hausse ce trimestre.

Plus de 1 000 emplois ont été créés dans ce secteur, en particulier dans les transports-entrepôt, l'hébergement-restauration et d'autres activités de services, fournies entre autres par des organisations associatives.

Sur un an, seuls les services marchands n'ont pas perdu d'emploi.

Dans l'industrie, les emplois intérimaires se sont effondrés avec une baisse de -14,7 %, notamment dans la filière automobile.

Tableau 6 • Variations d'emploi par département

	Nord			Pas-de-Calais			Nord - Pas-de-Calais		
	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Industrie	152 000	-0,7%	-1,5%	78 400	-1,0%	-2,8%	230 500	-0,8%	-1,9%
Emploi hors intérim	140 000	-0,4%	-0,9%	72 700	-0,5%	-1,7%	212 700	-0,4%	-1,2%
Intérim	12 000	-4,7%	-7,8%	5 700	-6,5%	-14,7%	17 800	-5,3%	-10,1%
Construction	57 300	-1,3%	-1,2%	33 400	-1,9%	-1,4%	90 700	-1,5%	-1,3%
Emploi hors intérim	52 100	-1,0%	-1,1%	30 800	-0,9%	-1,3%	82 900	-0,9%	-1,2%
Intérim	5 200	-4,2%	-1,9%	2 600	-13,3%	-2,5%	7 800	-7,4%	-2,1%
Commerce	125 600	+0,3%	-1,0%	59 700	-0,1%	-0,6%	185 300	+0,2%	-0,9%
Emploi hors intérim	122 800	+0,3%	-0,6%	58 600	-0,1%	-0,8%	181 400	+0,2%	-0,6%
Intérim	2 800	+0,1%	-16,2%	1 100	-0,1%	+11,3%	3 900	+0,0%	-10,1%
Services marchands	266 800	+0,5%	+1,1%	105 600	+1,0%	+0,1%	372 500	+0,7%	+0,8%
Emploi hors intérim	261 900	+0,5%	+1,3%	103 300	+0,9%	+0,2%	365 200	+0,6%	+0,9%
Intérim	4 900	-0,3%	-8,8%	2 300	+5,7%	-3,9%	7 300	+1,5%	-7,3%
Emploi total	601 700	-0,0%	-0,2%	277 200	-0,2%	-1,1%	878 900	-0,1%	-0,5%
Emploi hors intérim	576 800	+0,1%	+0,1%	265 500	+0,1%	-0,7%	842 300	+0,1%	-0,2%
Intérim	24 900	-3,2%	-7,9%	11 700	-5,4%	-8,2%	36 600	-3,9%	-8,0%

Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.
Source : Estimations d'emploi - Insee Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais / Mission Synthèse

Une nouvelle baisse de l'intérim dans l'industrie

Comme depuis les années 2000, l'emploi industriel hors intérim continue à se dégrader. À ces pertes s'ajoute la destruction de 1 000 postes d'intérimaires, davantage que le trimestre précédent. Au total, l'industrie a perdu 1 900 emplois ce trimestre.

Les plus lourdes pertes se situent dans la fabrication de matériels de transport (-900 postes dont 700 emplois en intérim) et la fabrication d'autres produits industriels tels que le textile, le bois, la chimie, la pharmacie, la métallurgie... (-700 postes).

Seule la fabrication de d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines crée de l'emploi ce trimestre, uniquement grâce à l'intérim.

Depuis un an, 4 500 emplois industriels ont disparu, pour plus de la moitié dans le cœur de métier.

Après un 1^{er} trimestre dynamique, les destructions d'emploi reprennent dans la construction

Alors que la construction a créé 600 emplois directs au 1^{er} trimestre 2012 pour la première fois depuis 4 ans, elle subit la plus forte baisse ce trimestre.

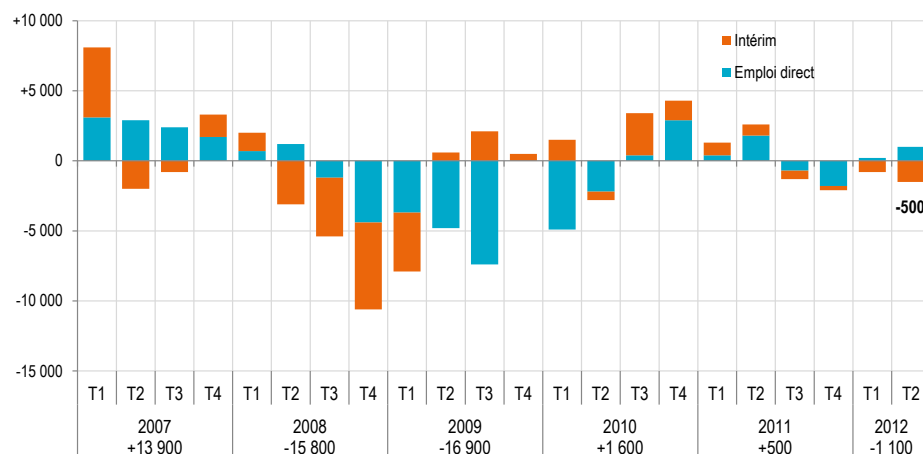
La destruction de 600 emplois directs amplifie la perte de 800 postes hors intérim. Un tel volume de perte n'était pas survenu depuis le 1^{er} trimestre 2010.

Depuis juin 2011, 1 200 emplois ont été détruits dans ce secteur, presque exclusivement hors intérim.

Faible reprise dans le commerce

Après avoir perdu 1 100 emplois en début d'année, le commerce recrute de nouveau sur des postes permanents. Au total, 300 postes ont été ouverts sans avoir recours à l'intérim. Ce trimestre met ainsi

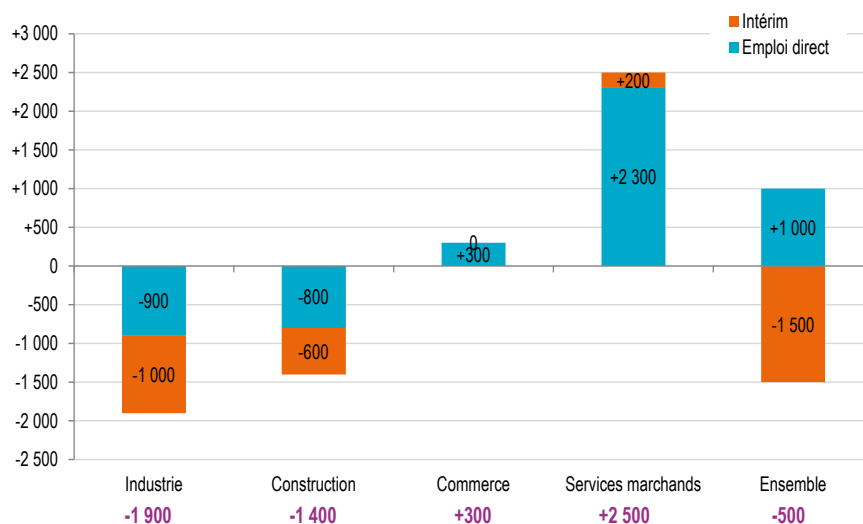
Graphique 6 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié entre intérim et emploi direct



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

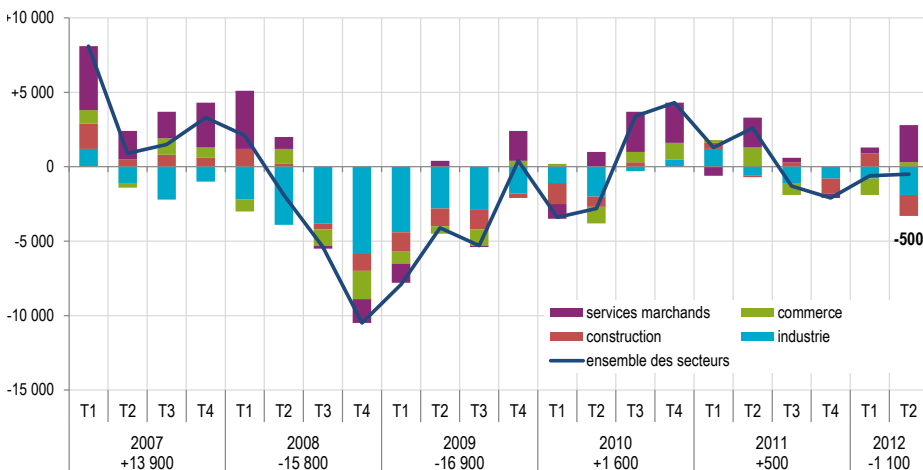
Graphique 7 • Variation de l'emploi salarié par grand secteur d'activité au cours du 2^e trimestre 2012 - Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 8 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié par grand secteur d'activité



Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.

Source : Insee, Direccte

fin au cycle de destruction d'emploi amorcé au 3^e trimestre 2011.

Le bilan annuel reste néanmoins négatif. Le commerce a détruit 1 600 emplois, pour trois quarts dans son cœur de métier.

Sur un an, seuls les services marchands restent dynamiques

En un trimestre, les services marchands ont créé 2 500 emplois en utilisant peu l'intérim.

Les activités financières et d'assurance et les activités immobilières sont restées stables ce trimestre.

En dehors de l'hébergement-restauration, tous les autres secteurs ont été dynamiques. Les activités spéciales, scientifiques et techniques, les activités de services administratifs et de soutien ont notamment ouvert 1 800 nouveaux postes, presque exclusivement durables.

Seul secteur créateur d'emploi sur un an, les services marchands amortissent les destructions d'emploi régionales.

La création de 3 400 postes directs compense la fermeture de 500 postes d'intérim dans ce secteur.

Graphiques 7 et 8

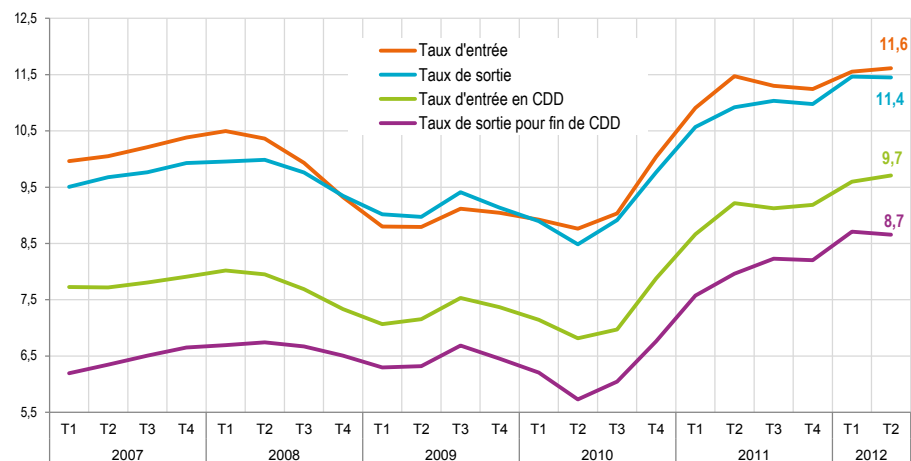
Le taux d'embauche se maintient à son plus haut niveau en raison d'un recours historiquement élevé aux CDD

Les mouvements de main d'œuvre mesurent chaque trimestre les entrées (CDI, CDD) et les sorties (fin de CDD, démission, licenciement économique, autres licenciements, ruptures conventionnelles, fin de période d'essai, départ retraite, autres motifs) des salariés des établissements de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel hors intérim.

Graphique 9

Au 2^e trimestre 2012, le taux d'entrée s'établit à 11,6 % de la moyenne des effectifs sur la période considérée. Il est en légère hausse par rapport au trimestre précédent, +0,1 point.

Graphique 9 • Mouvements de main d'œuvre dans les établissements de 10 salariés et plus



Champ : établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels, hors intérim
 Source : Dares, DMMO-EMMO Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs
 Remarque : données mises à jour fin octobre 2012

Il progresse de 0,1 point dans les établissements de 10 à 49 salariés et reste stable dans ceux de 50 salariés et plus.

La part des contrats à durée déterminée dans l'ensemble des embauches est à son plus haut niveau depuis début 2007 : 83,6 %, soit +0,5 point par rapport au trimestre précédent.

Ce taux d'entrée en contrat à durée déterminée de +0,1 point influe le plus sur le résultat global car le taux d'entrée en contrat à durée indéterminée est en légère baisse pour le 4^e trimestre consécutif.

Le taux de sortie est quasiment stable par rapport au trimestre précédent tout en restant à un très haut niveau, 11,4 %. Les sorties pour fin de CDD représentent

76 % des débauches, en légère baisse, -0,4 point par rapport à la période de janvier à mars 2012 mais en forte hausse par rapport à 2011, +2 points.

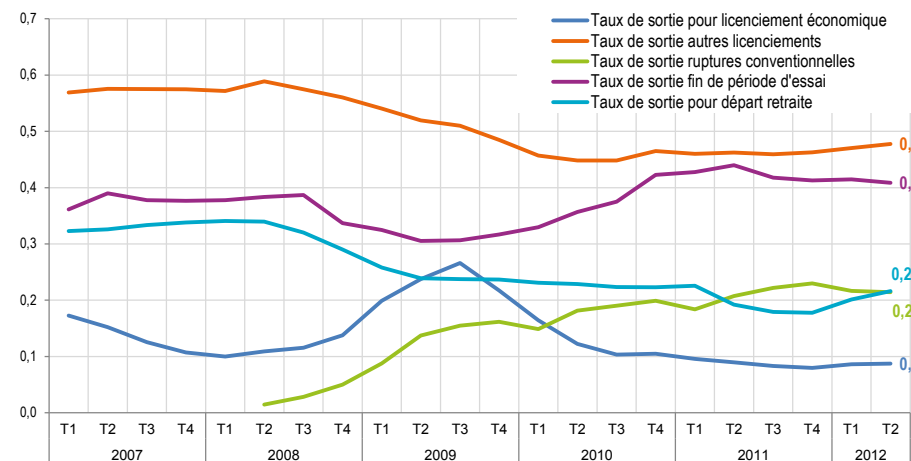
Les autres motifs de sortie forment le complément, soit 24 % du total. Parmi ceux-ci, les démissions représentent 39 %, les licenciements autres qu'économique, 17 %, les fins de période d'essai, 15 %, les ruptures conventionnelles, 8 %, les départs en retraite, 8 % et les licenciements économiques, 3 %.

Graphique 10

La pratique des ruptures conventionnelles devance depuis le 2^e trimestre 2010 les licenciements économiques.

Elle est plus répandue dans les établissements de 10 à 49 salariés, 11 % des sorties hors fin de CDD contre 5 % dans ceux de 50 salariés et plus.

Graphique 10 • Taux de sortie par motif (hors fin de CDD et démissions) dans les établissements de 10 salariés et plus



Champ : établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels, hors intérim
 Source : Dares, DMMO-EMMO Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs
 Remarque : données mises à jour fin octobre 2012

Nouvelle hausse aggravant le nombre record de demandeurs d'emploi au 2^e trimestre 2012

Alors que le 2^e trimestre avait commencé par une baisse inédite depuis 4 ans de 300 demandeurs d'emploi, les mois de mai et de juin ont été marqués par une nouvelle hausse du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi (+2 400 puis +2 300). **Graphique 11**

Fin juin, 341 800 personnes recherchent un emploi dans la région, repoussant une nouvelle fois le nombre inégalé de demandeurs d'emploi. **Graphique 12**

La dégradation sur un trimestre est néanmoins plus faible en région (+1,3 %) qu'en moyenne nationale (+2,0 %). La France métropolitaine compte 4,4 millions de personnes inscrites à Pôle emploi, qu'elles exercent ou non une activité réduite.

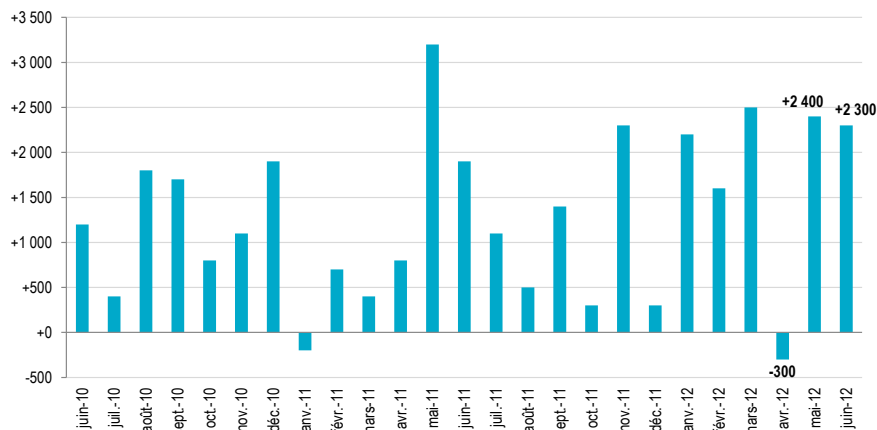
Sur un an, la hausse est également plus contenue en région (+5,1 %) qu'en moyenne française (+6,9 %).

La progression du nombre d'inscrits à Pôle emploi ce trimestre est un peu moins soutenue qu'au trimestre précédent (+1,9 %). Le décompte des personnes à la recherche d'un emploi dans le tertiaire laisse apparaître une hausse de +3 140 dans le tertiaire (+1,3 %), +550 dans l'industrie (+1,3 %) et +750 dans la construction (+1,8 %).

Le nombre de personnes à la recherche de poste d'employé croît de +2 710, soit +1,3 %. Il représente 62 % des nouveaux demandeurs d'emploi. Les recherches d'emploi d'ouvriers s'amplifient, +1 350 soit une hausse de +1,3 %. La dégradation du marché du travail expose plus sensiblement ce trimestre les professions intermédiaires et les cadres avec respectivement +300 (+1,5 %) et +240 (+2,1 %). **Tableaux 7 et 8**

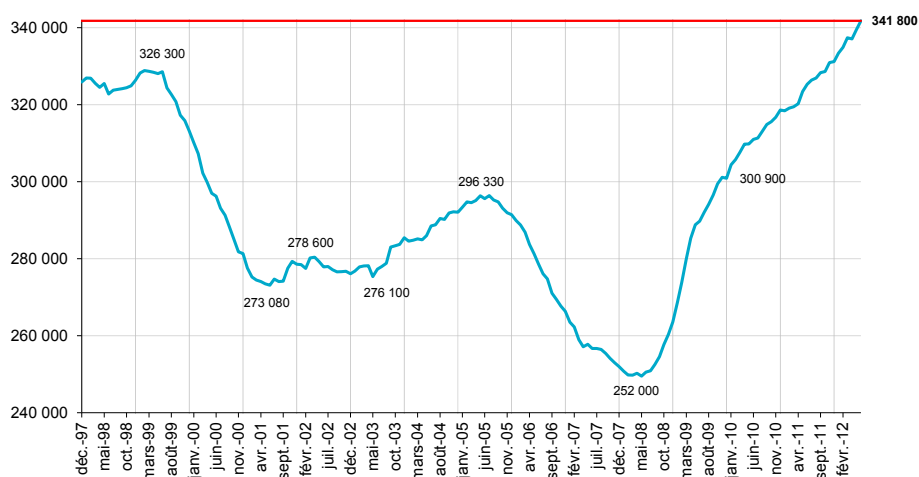
Fin juin, 65 300 jeunes étaient inscrits à Pôle emploi. Malgré une baisse conséquente en avril (-500 personnes), les nouvelles hausses de mai et surtout de juin se traduisent

Graphique 11 • Variations mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Directe Nord - Pas-de-Calais

Graphique 12 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Directe Nord - Pas-de-Calais

Tableaux 7 et 8 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi par métier et qualification

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Les métiers de l'agriculture, pêche, environnement et transport maritime et fluvial	12 200	3,5 %	+530	+4,6 %	+810	+7,1 %
Les métiers de l'industrie	43 400	12,4 %	+1 000	+2,4 %	+2 460	+6,0 %
Les métiers de la construction	42 900	12,3 %	+1 060	+2,5 %	+3 120	+7,8 %
Les métiers du tertiaire	251 000	71,7 %	+5 490	+2,2 %	+15 250	+6,5 %
Ensemble des métiers	349 900	100 %	+8 140	+2,4 %	+21 570	+6,6 %

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Ouvriers	107 400	30,7 %	+2 600	+2,5 %	+6 250	+6,2 %
Employés	209 500	59,9 %	+5 150	+2,5 %	+13 810	+7,1 %
Techniciens, agents de maîtrise	20 200	5,8 %	+190	+0,9 %	+1 320	+7,0 %
Cadres	12 400	3,6 %	+500	+4,2 %	+1 190	+10,5 %
Ensemble des métiers	349 900	100 %	+8 140	+2,4 %	+21 570	+6,6 %

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Directe Nord - Pas-de-Calais

par une augmentation de +1,1 % ce trimestre. **Graphique 13**

Sur un an, l'augmentation est nettement moins prononcée en région (+1,3 %) qu'en moyenne nationale (+5,1 %).

Les moins de 25 ans représentent 19,1 % des demandeurs d'emploi, soit 4,1 points de plus qu'en France métropolitaine. Le Nord - Pas-de-Calais est la première région française à détenir une part aussi élevée de jeunes au chômage.

Même si toutes les catégories d'âge sont touchées sur un an, la hausse la plus sensible concerne les plus de 50 ans, en progression de +13,3 %.

La région compte 145 300 personnes inscrites depuis plus d'un an à Pôle emploi, en hausse de +1,5 % sur un trimestre et +4,8 % sur un an.

Graphique 14

Elles représentent 42,5 % des demandeurs d'emploi pour 38,3 % en France métropolitaine.

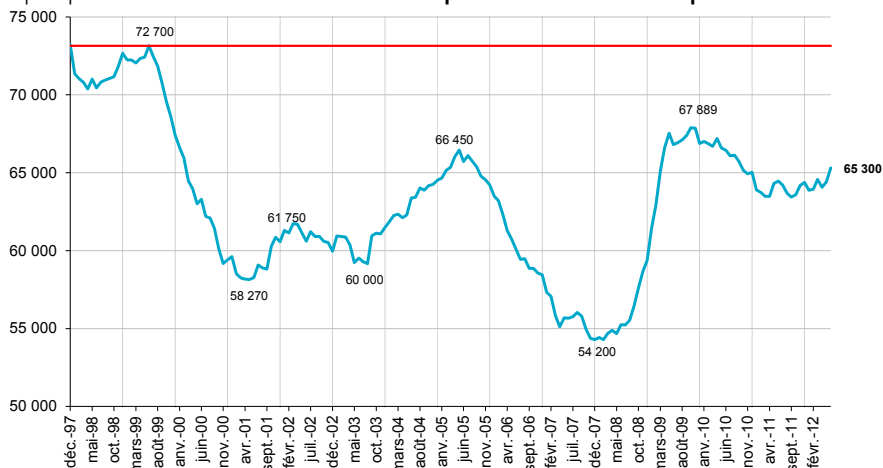
Le chômage de très longue durée devient toujours plus important. Fin juin, le nombre de personnes inscrites depuis plus de 3 ans à Pôle emploi est en progression de +17,9 % sur un an.

Les entrées à Pôle emploi ralentissent ce trimestre de -1,3 % en région. Les inscriptions après un licenciement économique ont progressé de +3,7 % ce trimestre, et surtout de +17,9 % sur un an. Les entrées en fin de CDD sont certes en baisse de -3,4 % mais leur volume reste trois fois supérieur aux fins de mission d'intérim, en hausse de +0,9 % ce trimestre.

Les sorties de Pôle emploi s'accroissent de +3,2 % ce trimestre. Les entrées en stage comptent parmi les plus fortes progressions trimestrielles (+17,6 %) et augmentent de +45 % sur un an. Les désinscriptions pour reprendre un emploi ne sont en hausse que de +0,4 % ce trimestre. **Graphique 15**

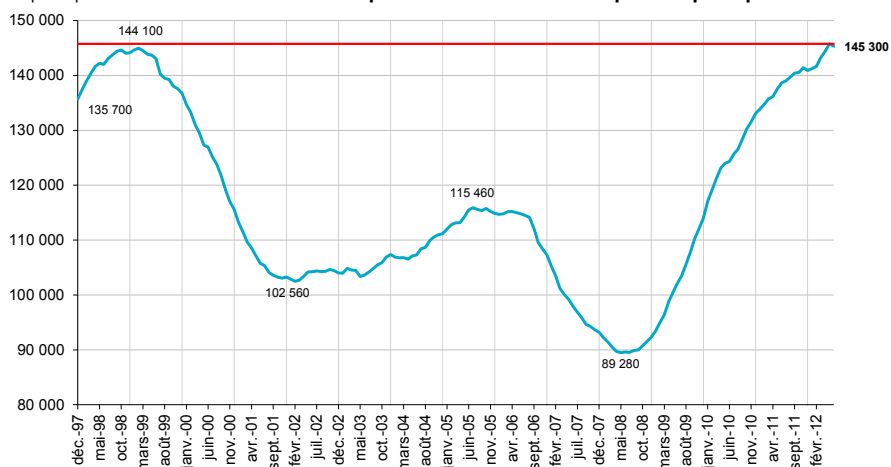
Au 1^{er} semestre, 4 813 suppressions d'emploi pour motif économique ont été recensées par les unités territoriales de la Direccte dans 954 établissements, dont 1 674 envisagées dans le cadre de 15 Plans de Sauvegarde de l'Emploi.

Graphique 13 • Jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



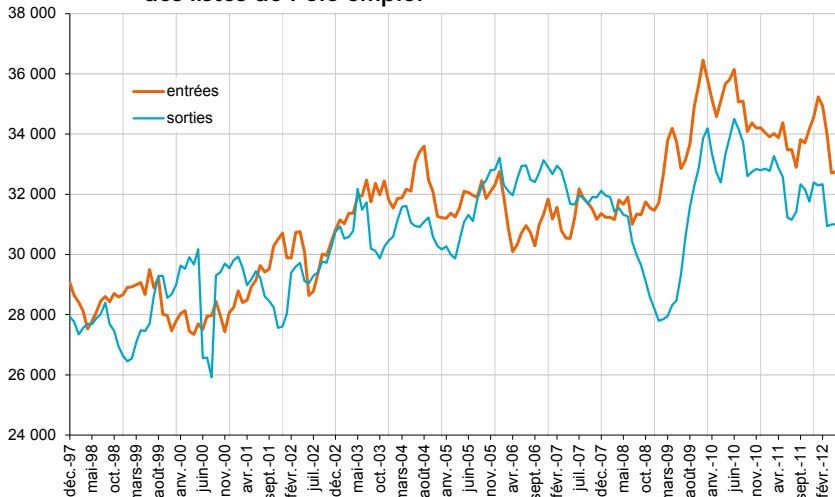
Champ : demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 14 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an



Champ : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Données cvs-cjo.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 15 • Entrées et sorties des demandeurs d'emploi des listes de Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo, moyennes trimestrielles glissantes.
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

En moyenne en 2012, 874 licenciements économiques étaient comptabilisés par mois pour 714 licenciements en 2011. Cette situation, en apparence plus dégradée, résulte notamment du plan social de Sea France notifié début 2012.

Sur la même période, les unités territoriales ont reçu 7 700 demandes d'homologation ou d'autorisation de rupture pour les salariés protégés, soit une hausse modérée de +0,5 % par rapport à 2011.

Le 2^e trimestre 2012 confirme le décrochage de l'indicateur de tension depuis le début de l'année 2012 dans un contexte de forte contraction des offres d'emploi

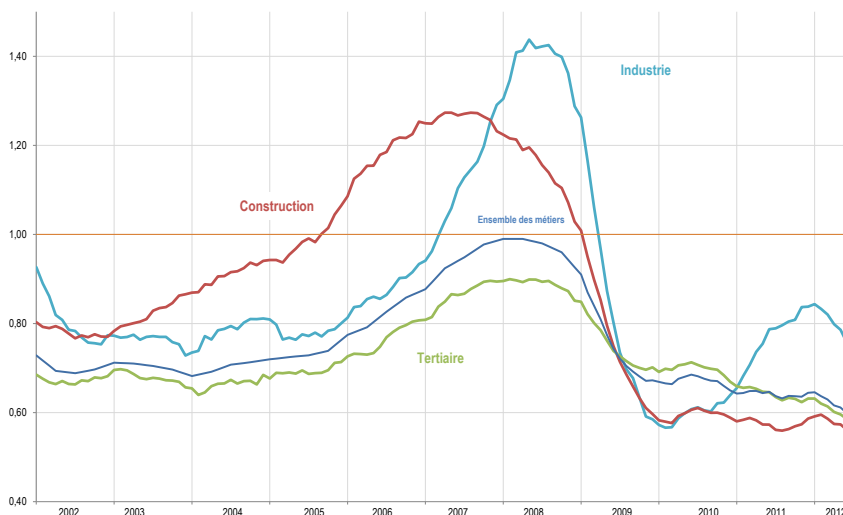
Au 2^e trimestre 2012, l'indicateur de tension prolonge le mouvement baissier engagé depuis le début de l'année 2012.

Ce résultat est la conjugaison de deux tendances négatives tant pour le nombre de demandeurs d'emploi à la hausse que pour le volume d'offres d'emploi collectées à la baisse ; il retrouve son niveau de fin 2009. **Graphique 16**

Tous les types de métiers s'inscrivent dans ce mouvement pour les mêmes causes qu'il s'agisse des métiers du tertiaire, de la construction ou de l'industrie. Concernant ces derniers, la contraction est particulièrement vive malgré la pause de juin.

Pour l'ensemble des métiers, la baisse des offres d'emploi concerne toutes les durées de contrats

Graphique 16 • Tensions sur le marché du travail



Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais
Remarque : les intitulés recouvrent des familles professionnelles

(longue, moyenne ou courte) à l'exception des contrats longs dans l'industrie.

Les dix domaines professionnels qui concentrent plus de trois quart des demandeurs d'emploi s'inscrivent tous dans le mouvement de dégradation du marché du travail, moins marqué toutefois qu'au trimestre précédent. **Graphique 17**

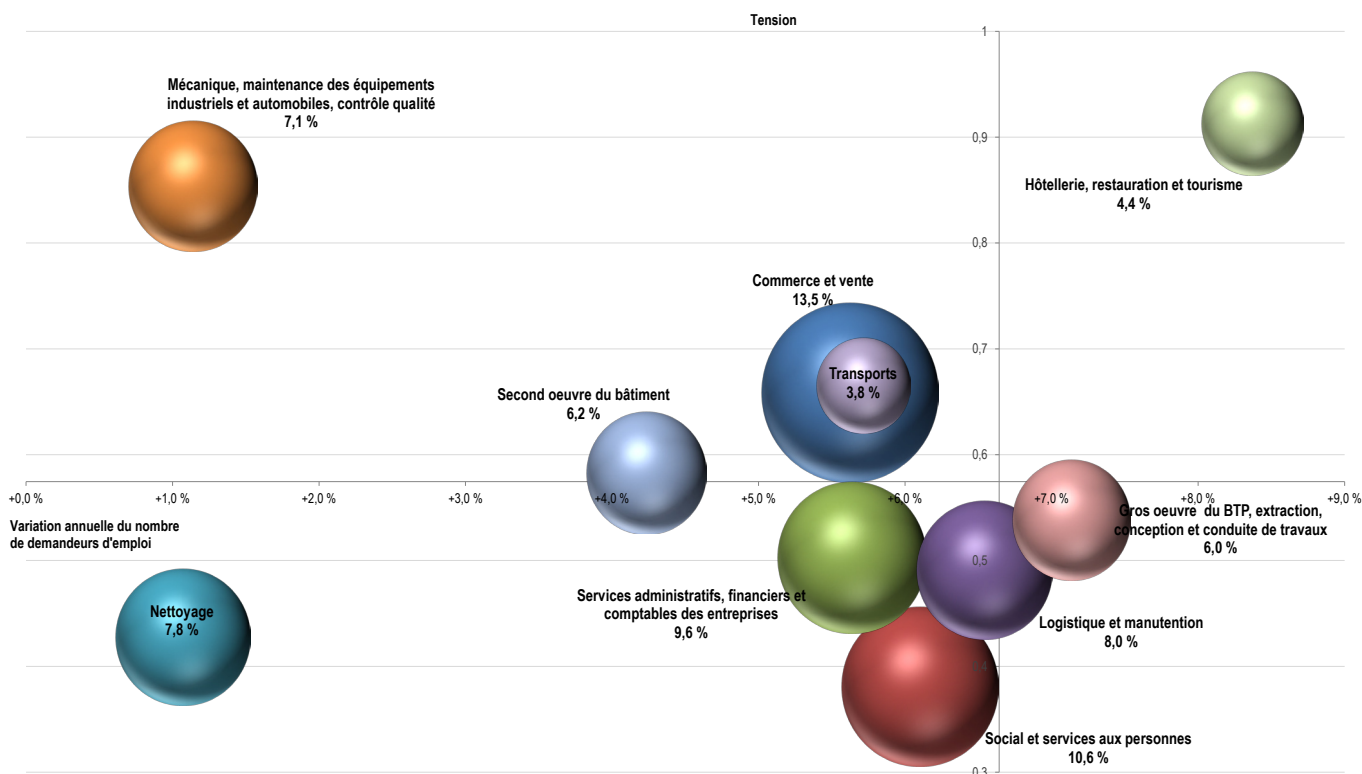
Le domaine de la mécanique,

maintenance des équipements passe de l'équilibre à la hausse même si elle est mesurée (+1,1 %). Le domaine du gros œuvre du BTP enregistre une forte accentuation de la demande d'emploi passant de +5,3 % à +7,1 %.

Il en est de même pour l'hôtellerie, restauration et tourisme, de +7,1 % à +8,4 %.

L'indicateur de tension poursuit sa baisse dans tous les domaines professionnels.

Graphique 17 • Tensions dans les dix domaines professionnels les plus représentés dans la demande d'emploi



13,2 % de la population active à la recherche d'un emploi

Le Nord - Pas-de-Calais connaît une hausse continue du chômage depuis un an. Il atteint 13,2 % de la population active, en augmentation de +0,1 point au 2^e trimestre 2012.

L'évolution est identique en France métropolitaine où 9,7 % de la population active recherche un emploi.

Comme depuis 30 ans, le chômage de la région se maintient 3,5 points au-dessus de la moyenne nationale, hors territoire d'outre-mer. **Graphique 18**

Sur un an, l'écart se creuse légèrement entre le taux de chômage du Nord - Pas-de-Calais, en progression de +0,7 point, et celui de la France métropolitaine en hausse de +0,6 point.

Le Nord - Pas-de-Calais et le Languedoc-Roussillon se détachent des autres régions françaises par un chômage dépassant les 13 % de la population active. Le 3^e taux détenu par la Picardie reste en-dessous du seuil des 12 %. **Tableau 9**

La progression du chômage de +0,1 point est identique dans les deux départements. Depuis fin 2011, le taux de chômage du Pas-de-Calais (13,3 % ce trimestre) dépasse celui du Nord (13,1 %).

Sur un an, la situation s'est davantage dégradée dans le Pas-de-Calais avec une hausse de +0,9 point pour +0,5 point dans le Nord.

Au 2^e trimestre 2012, seule la zone d'emploi de Dunkerque bénéficie d'un recul du taux de chômage, se limitant toutefois à -0,1 point. La zone de Berck-Montreuil subit la plus forte dégradation avec +0,3 point. **Carte 2**

La région détient 5 des 15 plus importants taux de chômage localisés de France métropolitaine : Calais (16,8 %), Lens-Hénin (16,5 %), Maubeuge (15,4 %), Valenciennes (15,2 %) et Roubaix-Tourcoing (15,1 %). Cependant, la dégradation du taux de chômage apparaît moins marquée que dans de nombreux autres territoires métropolitains au 2^e trimestre.

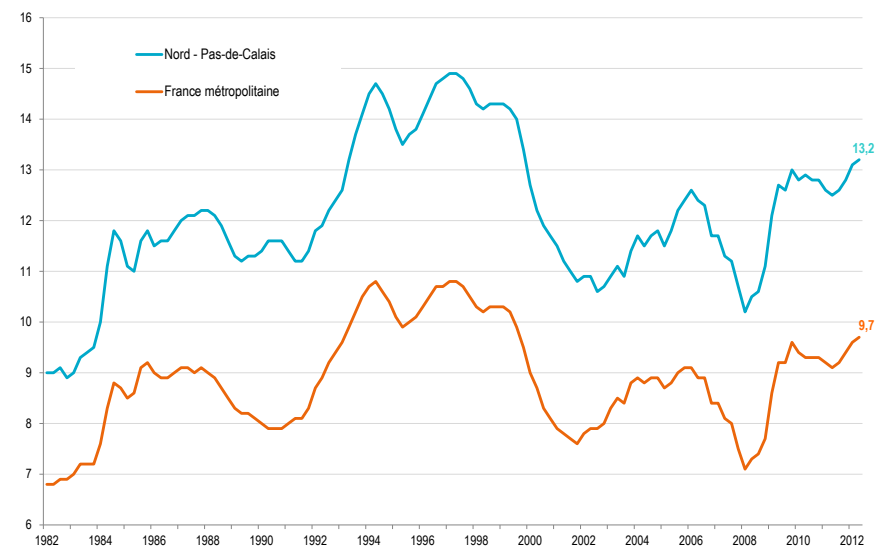
Sur un an, toutes les zones d'emploi ont connu une avancée du chômage, particulièrement importante pour Berck-Montreuil (+1,1 point).

Tableau 9 • Taux de chômage localisés

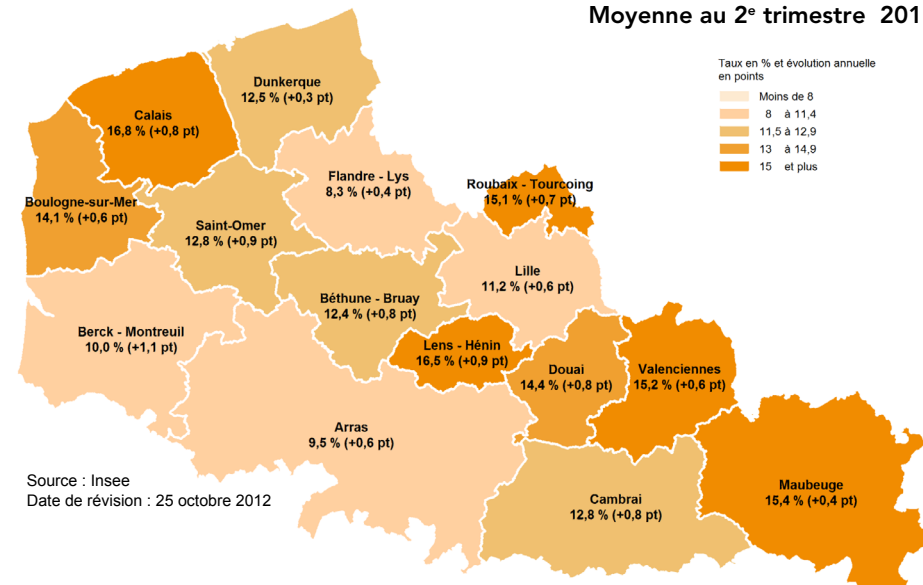
Région	T2.2011	T1.2012	T2.2012	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Languedoc-Roussillon	12,6	13,5	13,7	+0,2 pt	+1,1 pt
Nord-Pas-de-Calais	12,5	13,1	13,2	+0,1 pt	+0,7 pt
Picardie	10,8	11,6	11,8	+0,2 pt	+1,0 pt
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,7	11,2	11,3	+0,1 pt	+0,6 pt
Haute-Normandie	10,2	10,9	10,9	0,0 pt	+0,7 pt
Champagne-Ardenne	9,4	10,1	10,4	+0,3 pt	+1,0 pt
Lorraine	9,4	10,0	10,2	+0,2 pt	+0,8 pt
Midi-Pyrénées	9,2	9,8	10,0	+0,2 pt	+0,8 pt
Aquitaine	9,0	9,6	9,8	+0,2 pt	+0,8 pt
France Métropolitaine	9,1	9,6	9,7	+0,1 pt	+0,6 pt
Corse	9,3	9,6	9,7	+0,1 pt	+0,4 pt
Poitou-Charentes	8,6	9,3	9,4	+0,1 pt	+0,8 pt
Centre	8,4	9,0	9,2	+0,2 pt	+0,8 pt
Basse-Normandie	8,7	9,1	9,2	+0,1 pt	+0,5 pt
Bourgogne	8,4	8,8	9,1	+0,3 pt	+0,7 pt
Limousin	8,4	8,9	9,1	+0,2 pt	+0,7 pt
Franche-Comté	8,3	8,8	9,0	+0,2 pt	+0,7 pt
Auvergne	8,2	8,6	8,9	+0,3 pt	+0,7 pt
Alsace	8,2	8,7	8,8	+0,1 pt	+0,6 pt
Rhône-Alpes	8,0	8,5	8,7	+0,2 pt	+0,7 pt
Bretagne	7,7	8,3	8,6	+0,3 pt	+0,9 pt
Île-de-France	8,1	8,4	8,5	+0,1 pt	+0,4 pt
Pays de la Loire	7,7	8,2	8,3	+0,1 pt	+0,6 pt

Source : Insee - date de révision 9 octobre 2012 pour les départements et la région

Graphique 18 • Taux de chômage localisés en région et en France métropolitaine



Carte 2 • Taux de chômage localisés par zone d'emploi
Moyenne au 2^e trimestre 2012



Source : Insee
Date de révision : 25 octobre 2012

Fin juin 32 000 personnes bénéficient d'un emploi aidé en région

Les contrats aidés subventionnés par l'État favorisent l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficultés sur le marché du travail : jeunes, demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, allocataires de minima sociaux... Depuis janvier 2010, tous les contrats aidés sont regroupés en contrat unique d'insertion (CUI) du secteur marchand et non marchand.

Selon une étude de la DARES^[2], les bénéficiaires d'un contrat aidé du secteur marchand s'insèrent mieux sur le marché du travail : six mois après la fin de leur contrat, ils seraient 70 % en emploi contre 39 % dans le secteur non marchand. Cette différence s'expliquerait entre autres par le profil des bénéficiaires du secteur marchand, moins éloignés de l'emploi.

Au-delà du seul retour à l'emploi, ces contrats présentent une réelle utilité sociale. Une majorité de sortants déclare que leur contrat leur a permis « d'acquérir une expérience professionnelle ou des compétences » (73 %), « de se sentir utile et de reprendre confiance » (70 %) et d'« améliorer leur situation financière » (67 %).

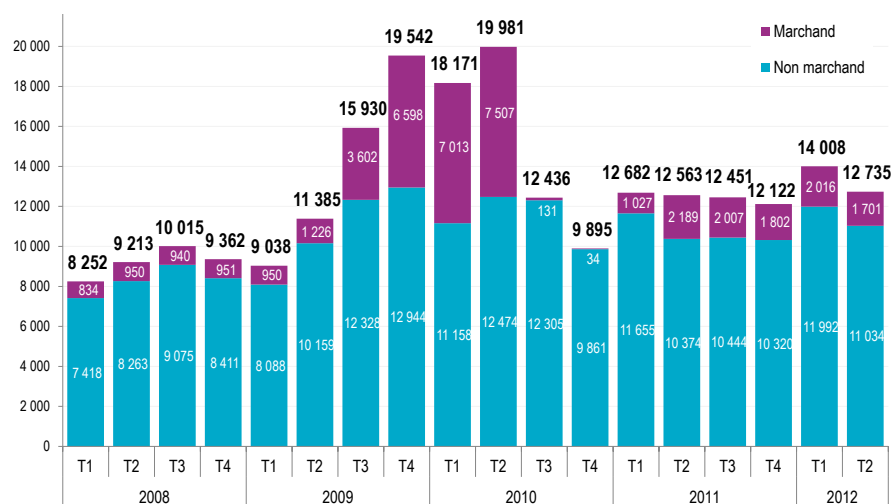
Sur les six premiers mois de l'année, 26 750 CUI ont été signés, dont 23 000 dans le secteur non marchand. **Graphique 19**

Compte tenu des difficultés structurelles de la région, le Nord - Pas-de-Calais utilise une part importante de l'enveloppe nationale des contrats aidés (11 %).

La durée de l'aide des nouveaux contrats serait en moyenne de 6 mois dans le secteur non marchand et de 9 mois dans le secteur marchand.

Face à la part particulièrement importante du chômage de longue durée, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi sont la cible prioritaire du CUI en région. Ils bénéficient de 72 % des nouveaux contrats contre 56 % en moyenne nationale.

Graphique 19 • Entrées en contrat unique d'insertion



Champ : contrats uniques d'insertion commencés
Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Fin juin, 32 000 personnes travaillent sur un emploi aidé dans le Nord - Pas-de-Calais dont 23 300 demandeurs d'emploi de longue durée et 6 800 jeunes.

La baisse de 7 300 bénéficiaires dans le secteur marchand n'est pas compensée par les 5 050 personnes supplémentaires dans le non marchand. Le nombre de salariés en contrat aidé est donc en baisse de 2 250 personnes ce trimestre.

En juin, l'enveloppe nationale initialement prévue pour l'année 2012 a été abondée de 80 000 contrats aidés supplémentaires.

35 800 formations pour les demandeurs d'emploi

Au 1^{er} semestre 2012, 9 078 entrées en formation ont été organisées par Pôle emploi. Les places occupées sont en hausse de +75 % par rapport au 1^{er} semestre 2011, témoignant d'une action soutenue de Pôle emploi en faveur de la formation des demandeurs d'emploi inscrits sur ses listes.

Une entrée en formation sur dix répond à un besoin identifié sur le marché du travail. Ces formations conventionnées se sont réduites de -59 % par rapport à 2011.

Les actions de formation préalables au recrutement et les préparations opérationnelles à l'emploi, destinées à préparer les demandeurs d'emploi

à un poste défini, représentent respectivement 21 % et 9 % des entrées en formation.

Pour les autres demandes, Pôle emploi attribue au cas par cas des aides individuelles à la formation. En augmentation constante, elles représentent désormais 59 % des financements de Pôle emploi contre seulement 7 % l'année précédente.

Plus de 25 700 places de formation ont été prises en charge dans le cadre du Programme Régional de Formation du Conseil Régional, soit 72 % des formations destinées aux demandeurs d'emploi.

La Direccte a financé un millier de formations spécifiques aux compétences clés, mobilisées principalement par les demandeurs d'emploi. Ces formations aux savoirs de base sont en hausse de +19 % par rapport à 2011.

Un contrat d'insertion dans la vie sociale pour 8 000 jeunes de la région

Les 27 missions locales de la région accompagnent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire.

Elles soutiennent les jeunes dans leur recherche d'emploi et leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté.

Au 2^e trimestre 2012, 66 500 jeunes se sont rendus dans leur mission locale pour un entretien, des ateliers, des informations collectives ou ont été contactés par lettre ou téléphone.

Parmi eux, 69 % ne possédaient pas de diplôme supérieur au BEP-CAP. Ces jeunes de bas niveaux de qualification sont au cœur de l'action des missions locales. Ils ont représenté 62 % des 7 060 jeunes reçus pour un premier entretien par un conseiller.

D'avril à juin, 316 300 propositions ont été adressées à 48 460 jeunes, principalement pour les aider à concrétiser leur projet professionnel. Sur la même période, 12 200 jeunes inscrits dans une mission locale accédaient à une formation (36 %) ou un emploi (64 %). Les jeunes de bas niveaux de qualification s'orientent davantage vers la formation que les plus diplômés ; ils représentent 74 % des entrées en formation hors alternance.

Les missions locales peuvent proposer aux jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) pour une durée d'un an renouvelable. Le contrat vise à lever les obstacles d'une insertion dans l'emploi durable ou favoriser les projets de création ou de reprise d'activité.

Sur les six premiers mois de l'année, 8 000 jeunes ont bénéficié d'un CIVIS, dont 39 % accompagnés par un référent unique dans le cadre d'un CIVIS renforcé.

Sur la même période, 7 260 jeunes ont défini avec Pôle emploi leur Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi pour cibler au mieux leur recherche sur le marché du travail.

La baisse des entrées en alternance se poursuit

Les contrats en alternance constituent une voie privilégiée d'accès à l'emploi durable par l'acquisition d'une qualification et d'une expérience professionnelle. Selon l'enquête IPA 2011^[3], 55 % des apprentis sont en emploi 7

mois après leur sortie de formation. Leur part est en augmentation de +3 points par rapport à 2010. Par ailleurs, 62 % des apprentis en emploi bénéficient d'un contrat stable.

Au cours des 6 premiers mois de l'année, 7 640 contrats ont été signés en alternance dans la région.

Graphiques 20 et 21

Les contrats enregistrés sont en baisse de -11 % par rapport à juin 2011. Le ralentissement porte davantage sur les contrats d'apprentissage que sur les contrats de professionnalisation.

Au 1^{er} semestre 2012, 4 110 contrats ont été signés par des jeunes de 16 à 25 ans utilisant l'apprentissage pour leur formation initiale.

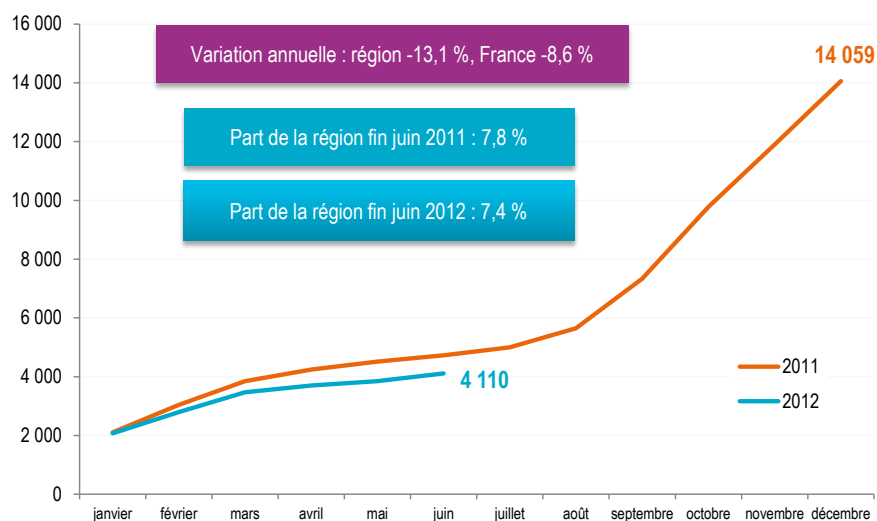
Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage reste inférieur aux niveaux de 2011, et plus encore de 2010. La baisse est davantage marquée en région (-13,1 %) qu'en France métropolitaine (-8,6 %).

Les contrats conclus dans le Nord - Pas-de-Calais représentent 7,4 % de l'enveloppe nationale.

Fin juin 2012, 3 530 contrats de professionnalisation avaient été signés par des stagiaires en formation continue.

Après une année 2011 très dynamique, leur nombre enregistre une baisse annuelle de -8,5 % en région contre -3,3 % en France métropolitaine. Comme pour l'apprentissage, la région utilise 7,5 % de l'enveloppe nationale des contrats de professionnalisation.

Graphique 20 • Contrats d'apprentissage enregistrés

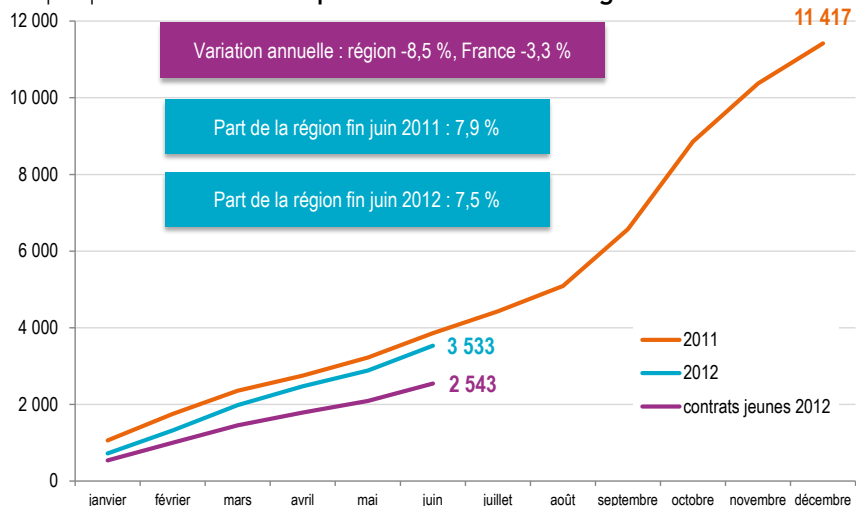


Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Remarque : données en cumul sur l'année civile

Graphique 21 • Contrats de professionnalisation enregistrés



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Remarque : données en cumul sur l'année civile

Le nombre de salariés accompagnés après un licenciement économique se maintient à un niveau très élevé depuis janvier

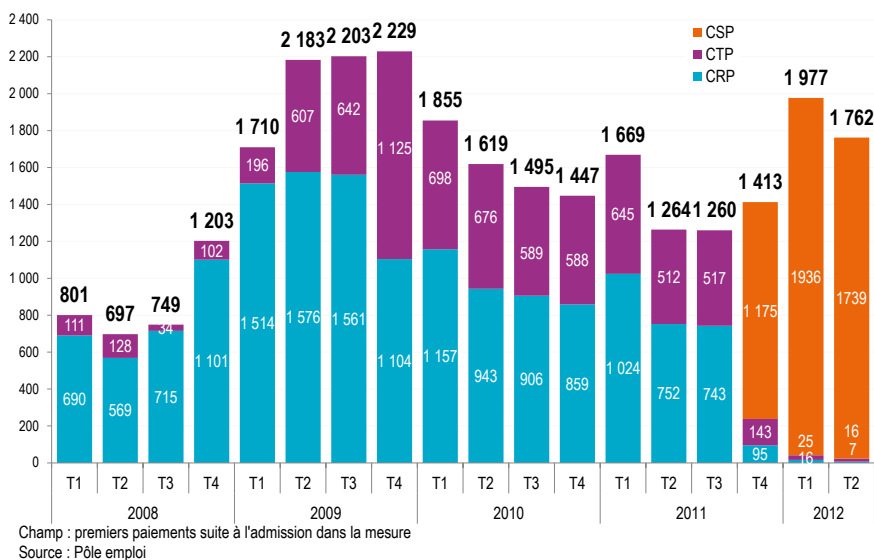
Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) est devenu depuis septembre 2011 le dispositif unique d'accompagnement des salariés licenciés pour motif économique. D'une durée maximale de 12 mois, le CSP organise un parcours de retour à l'emploi, si nécessaire au moyen d'une reconversion, d'une création ou d'une reprise d'entreprise.

Au 2^e trimestre, 1 740 salariés ont accepté un CSP à la suite de leur licenciement économique.

Graphique 22

Le CSP se substitue à la Convention de Reclassement Personnalisé (CRP) et au Contrat de Transition Professionnelle (CTP), réservé

Graphique 22 • Entrées en CRP, CTP et CSP



aux territoires les plus sinistrés. Quelques entrées sont encore comptabilisées ce trimestre en CRP (7) et en CTP (16) mais sont liées à des procédures engagées avant l'entrée en vigueur de la mesure.

Depuis janvier, le nombre de salariés accompagnés après avoir

été licencié pour motif économique atteint 3 740 personnes. Les contrats d'accompagnement connaissent une hausse particulièrement importante en ce début d'année, de +27 % comparée au 1^{er} semestre 2011. Ce nombre se rapproche du niveau atteint au 1^{er} semestre 2009, en plein cœur de crise.

Pour en savoir plus

[1] CCI Région Nord de France [2012], « Observatoire des défaillances d'entreprises », Horizon Éco, n°110, septembre.

[2] Dares [2012], « Le devenir à six mois des personnes sorties de contrat aidé en 2010 : un retour à l'emploi plus fréquent pour les personnes formées durant le contrat », Dares Analyses, octobre.

[3] Oref Nord - Pas-de-Calais [2012], « L'insertion professionnelle des apprentis du Nord - Pas-de-Calais – enquête 2011 », avril.

Direccte [2012], Repères emploi Nord - Pas-de-Calais, n° 38, 39, 40, mai, juin, juillet.

Direccte [2012], « Le contrat de professionnalisation en Nord - Pas-de-Calais – bilan 2011 : forte progression des entrées dans un climat économique incertain », Les Synthèses de la Direccte, n°12, mars.

Direccte [2012], « L'activité partielle en Nord - Pas-de-Calais – Bilan 2010-2011 : consommation élevée malgré une diminution du recours à l'activité partielle », Les Synthèses de la Direccte, n°15, août.

Site internet de l'Agence pour la création d'entreprises : www.apce.com

Site internet des études de la Direction Nord - Pas-de-Calais de Pôle emploi : www.pole-analyse-emploi.fr

Site internet de l'OREF Nord - Pas-de-Calais : www.oref.c2rp.fr

Créations d'entreprises

La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations en auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Estimations d'emploi

Les estimations d'emploi mises en oeuvre par l'Insee désignent une synthèse de sources permettant de dénombrer le nombre de personnes en emploi (et non le nombre de postes de travail, correction de la multi-activité). En région, les données conjoncturelles couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agriculture et particuliers employeurs.

Sont exclus le secteur OQ (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), les stagiaires Afpa, les caisses de congés payés, la vente à domicile et l'administration d'immeubles. Ces séries localisées sont ensuite désaisonnalisées avant d'être recalées sur le niveau national afin d'assurer une cohérence géographique à tous les niveaux.

Les estimations classiques comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Nord - Pas-de-Calais affecte les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité. La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Nord - Pas-de-Calais.

Mouvements de main-d'œuvre

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent ;
- L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) : chaque trimestre, la Dares interroge les établissements moins de 50 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

Le champ couvert dans cette note porte sur le secteur concurrentiel des établissements de 10 salariés et plus. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire.

Toutes les données trimestrielles sont corrigées des variations saisonnières et révisées chaque trimestre.

Les entrées comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee. (Taux d'entrée = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période)

Les sorties incluent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai, les ruptures conventionnelles et autres motifs. (Taux de sortie = Nombre total de sorties d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période). Le taux de rotation est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

Tensions sur le marché du travail

Pour permettre un suivi sur longue période de l'évolution de la demande et de l'offre d'emploi ainsi que des indicateurs caractérisant le marché du travail tels que l'indicateur de tension, les ruptures de série engendrées par les changements de nomenclature doivent être contournées (PCS et/ou ROME).

Une nomenclature agrégée de métiers intitulée Grandes Familles Professionnelles (GFAP) a ainsi été créée à partir des briques élémentaires constituant les 224 familles professionnelles utilisées de 2000 à 2009 et les 240 familles professionnelles de 2010. Le niveau détaillé de ces familles professionnelles a permis dans 99 % des cas de trouver une affectation unique de chaque métier à une GFAP. Le reste a été regroupé dans une catégorie « non classé ailleurs ».

Les GFAP comportent cinq catégories de métiers : les métiers de l'agriculture, pêche, environnement, transport maritime et fluvial, les métiers de l'industrie, les métiers de la construction, les métiers du tertiaire et les métiers non classés ailleurs.

Un domaine professionnel est une table de passage mettant en relation différentes nomenclatures qui caractérisent chacune un champ particulier : la formation, l'emploi, le marché du travail.

Taux de chômage

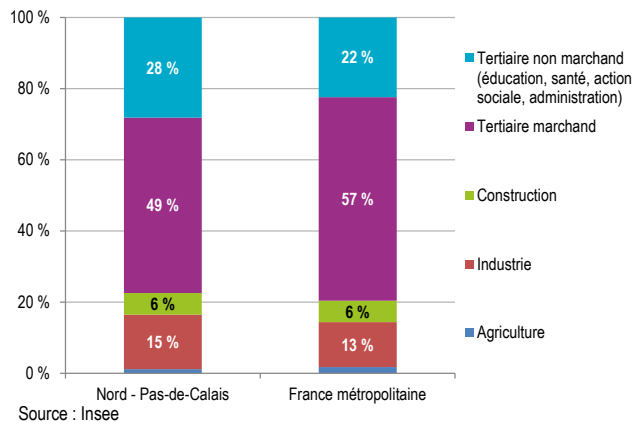
Les séries de taux de chômage localisés (régionaux et départementaux) s'appuient désormais sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT pour le volume national) et celles de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (notion de chômage répertorié, pour la ventilation régionale et départementale). Ainsi, pour les estimations régionales et départementales, la dénomination «taux de chômage localisés» remplace celle de « chômage au sens du BIT », utilisée jusqu'en septembre 2007.

Chiffres clés de la région Nord - Pas-de-Calais

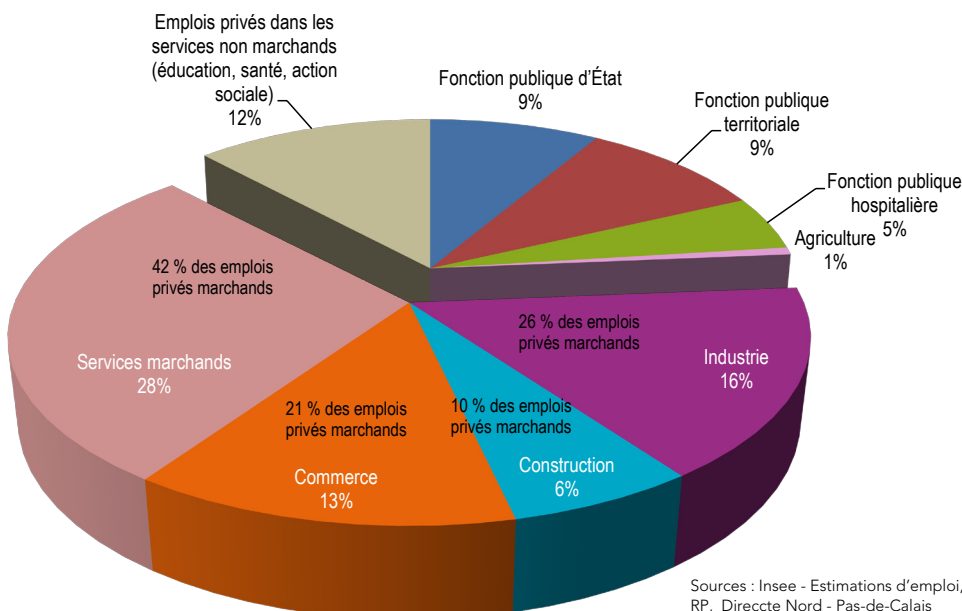
Indicateurs	Nombre	Part dans la France métropolitaine	Place de la région
Habitants	4 millions	6 %	4
Population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)	2,6 millions	7 %	4
Actifs	1,77 million	6 %	4
Actifs ayant un emploi	1,5 million	6 %	4
Emploi non salarié	100 000	4 %	9
Emploi salarié	1,4 million	6 %	4
Nombre d'établissements par secteur d'activité	Agriculture : 13 500 exploitations	3 %	
	Industrie : 12 946	4 %	
	Construction : 17 377	4 %	
	Tertiaire : 218 699	5 %	
Économie sociale et solidaire	Établissements : 10 272	5 %	9
	Emploi salarié : 143 000	6 %	5
Artisanat	Établissements : 39 255 Emploi salarié : 116 000	4 %	9
Emploi touristique	37 000		
PIB	89 Mrd EUR	5 %	4
PIB par habitant	24 344 EUR		14
Valeur ajoutée (en milliards d'EUR)	Brute totale : 88	5 %	4
	Agriculture : 1	3 %	14
	Industrie : 13	6 %	3
	Construction : 5	5 %	8
	Tertiaire marchand : 43	4 %	4
Tertiaire non marchand : 25	6 %	4	
Importations du 2e trimestre 2012	9,6 Mrd EUR	8 %	4
Exportations du 2e trimestre 2012	8,4 Mrd EUR	8 %	4
Brevets publiés en 2010	249	2 %	13
Nombre de chercheurs en 2007	4 789	3 %	10
Dépenses de recherche et développement en 2009	671 millions de standard de pouvoir d'achat	2 %	12
Part du secteur privé dans les dépenses de R&D	50 %		19
Demandeurs d'emploi fin septembre 2012	349 900	8 %	4
Demandeurs d'emploi jeunes fin septembre 2012	67 200	10 %	2
Demandeurs d'emploi de longue durée fin septembre 2012	150 300	9 %	2
Demandeurs d'emploi résidant en ZUS fin juin 2012	52 400	11 %	2
Bénéficiaires du rSa fin juin 2012	197 829	11 %	2

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Douanes, Cnaf, Draaf, Depp, INPI

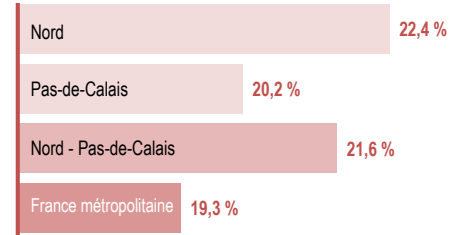
Valeur ajoutée par grand secteur d'activité



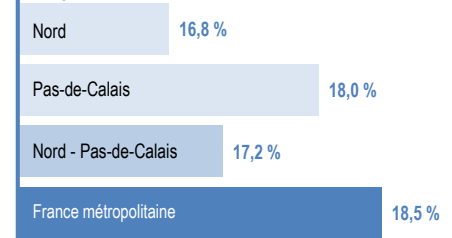
Estimation de la répartition de l'emploi salarié



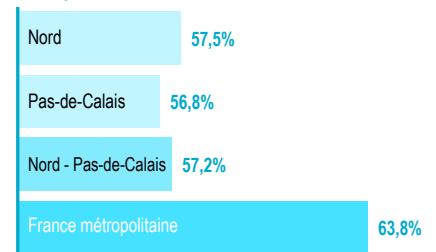
Part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler, 1^{er} région de France métropolitaine avec 570 000 jeunes



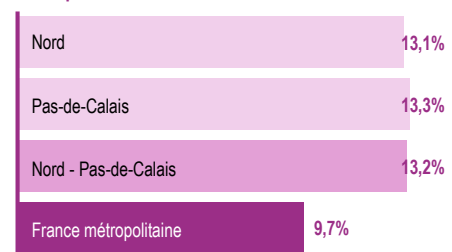
Part des 55-64 ans dans la population en âge de travailler, 21^e région de France métropolitaine avec 454 000 séniors



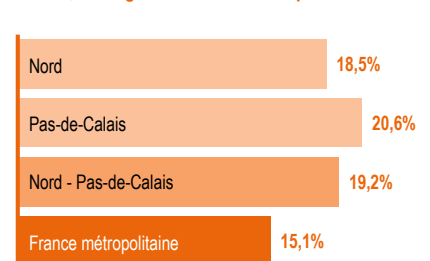
Taux d'emploi, 21^e région de France métropolitaine



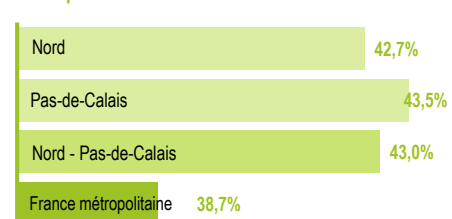
Taux de chômage, 2^e région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 1^{er} région de France métropolitaine



Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, 1^{er} région de France métropolitaine



Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais



entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex

Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63

Internet : <http://nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>